

# LE MIREVALAIS

Magazine d'informations municipales

## INCENDIE DE LA GARDIOLE : LES POMPIERS AU SERVICE DU TERRITOIRE



Credit photo : © Valentin Batibe - SDIS 34

SERVICE  
ENFANCE-JEUNESSE  
Un service de proximité  
au quotidien

CENTRE CULTUREL  
LÉO-MALET  
Des temps forts à venir  
pour cette année

VOIRIE /  
AVENUE DE MAUPAS  
Un chantier structurant  
se termine



BAM  
**BALADES ARTISTIQUES**  
en MÉDITERRANÉE



UNE EXPOSITION  
**GRANDEUR**  
*Nature*



BALARUC-LE-VIEUX • BALARUC-LES-BAINS  
BOUZIGUES • FRONTIGNAN • GIGEAN  
LOUPIAN • MARSEILLAN • MÈZE • MIREVAL  
MONTBAZIN • POUSSAN • SÈTE  
VIC-LA-GARDIOLE • VILLEVEYRAC



Téléchargez  
l'application  
**BAM** :



[archipel-thau.com](http://archipel-thau.com)



## Retrouvez-nous

sur notre site  
[ville-mireval.fr](http://ville-mireval.fr)



## Suivez-nous

sur Facebook  
@Mireval34110

EDITO #32

# Information aux lectrices et aux lecteurs

Conformément aux règles applicables en période pré-électorale, la Ville de Mireval n'a pas souhaité publier, dans ce numéro, d'édito du maire ni de tribunes d'expression politique.

Ce bulletin d'informations municipales "Le Mirevalais #32" respecte, dans ce contexte particulier, les principes de neutralité et d'égalité de traitement, tels que définis par la réglementation en vigueur.

Ce numéro est ainsi consacré exclusivement à des informations factuelles relatives à la vie communale, aux services publics et aux actions menées sur le territoire, sans expression de position politique, qu'elle soit issue de la majorité ou de l'opposition.

### Directeur de la publication

Ville de Mireval

### Rédaction, coordination éditoriale et conception graphique

Ville de Mireval

### Contributions

Services  
municipaux



## AVENUE DE MAUPAS : UN CHANTIER STRUCTURANT SE TERMINERA

Voirie, réseaux,  
éclairage, mobilités  
douces et paysage  
ont été traités  
conjointement  
afin d'assurer la  
cohérence et la  
durabilité des  
aménagements

**Engagé sur plusieurs années, le projet de requalification de l'avenue de Maupas et de l'avenue Gambetta entre dans sa phase finale. Mené par tranches successives, ce chantier a permis de reprendre en profondeur les réseaux, les circulations et les aménagements de cet axe majeur du village.**

La réflexion autour de l'aménagement de l'avenue de Maupas débute dès 2014, avec les premiers diagnostics et croquis. Elle aboutit, en 2018, à un avant-projet formalisé à l'issue des études techniques menées par le bureau d'études, intégrant les contraintes du site : état des réseaux existants, présence de fossés, absence de trottoirs continus et organisation des circulations.

Afin de limiter l'impact des travaux sur les riverains et les usages quotidiens,

le chantier a été programmé en trois tranches successives, réalisées entre 2023 et 2025, la dernière phase devant s'achever fin 2025 / début 2026, sous réserve des conditions météorologiques.

### DES OBJECTIFS TECHNIQUES IDENTIFIÉS

Le projet poursuivait plusieurs objectifs opérationnels, définis dès les phases d'études. Il s'agissait tout d'abord de sécuriser un axe auparavant bordé de fossés et d'accotements non stabilisés, puis de recalibrer la chaussée afin de permettre la création de trottoirs continus, d'une piste cyclable et de zones de stationnement lorsque la largeur le permettait.

Les travaux ont également porté sur la reprise complète du réseau d'eaux pluviales, le remplacement de la



## UN AXE REPENSÉ DANS SA GLOBALITÉ

Voirie, réseaux, éclairage, mobilités douces et paysage ont été traités conjointement afin d'assurer la cohérence et la durabilité des aménagements.

## ENTREPRISES & PARTENAIRES MOBILISÉS

La réalisation du chantier a mobilisé plusieurs acteurs techniques et institutionnels. Les études ont été assurées par les bureaux PRIMA, puis Fabrique Ingénierie. Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, les réseaux secs par SEEP, l'eau potable par le Syndicat du Bas Languedoc, les télécommunications par Orange, et les aménagements paysagers par Jardin Design.

canalisation d'eau potable, la rénovation de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux télécoms, ainsi que sur la réalisation d'aménagements paysagers accompagnant les nouveaux usages de l'espace public.

### CONFRONTÉ AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

Comme tout chantier de rénovation en milieu urbain, les travaux ont nécessité des ajustements au fil de leur avancement. L'ouverture de la chaussée a parfois révélé des réseaux non répertoriés, des branchements existants à reprendre ou des adaptations à prévoir pour tenir compte de situations particulières, notamment en lien avec les accès riverains ou certains équipements provisoires.

Ces contraintes ont été traitées dans le cadre des réunions de chantier hebdomadaires, associant maîtrise

d'œuvre, entreprises, concessionnaires de réseaux et représentants de la collectivité, afin de définir les solutions techniques compatibles avec le projet et son enveloppe financière.

### CALENDRIER ET SUITES

La mise en service complète de l'avenue est prévue fin 2025 / début 2026.

Une inauguration est envisagée à la fin du mois de février 2026, sous réserve des conditions météorologiques.

Le coût définitif de l'opération ainsi que le montant total des subventions perçues seront arrêtés à l'issue de la clôture administrative du chantier et feront l'objet d'une information détaillée dans un prochain bulletin municipal. ●



# CABANISATION : COMITÉ DÉPARTEMENTAL À MIREVAL

**Le 2 décembre 2025, la Ville de Mireval a accueilli un comité de pilotage départemental consacré à la lutte contre la cabanisation. Cette réunion, organisée à l'initiative de l'État, s'est tenue au Centre culturel Léo-Malet, déjà mobilisé à cette occasion l'année précédente.**

Chaque année, le préfet de l'Hérault réunit un Comité de Pilotage (COPIL) dédié au suivi des situations de cabanisation observées sur le territoire départemental.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les occupations illégales de terrains en zones agricoles ou naturelles relèvent du code de l'urbanisme et peuvent faire l'objet de procédures administratives et pénales.

## DONNÉES PRÉSENTÉES LORS DU COPIL

Pour le ressort de Montpellier, 655 procédures ont été enregistrées, dont 23 ont donné lieu à des poursuites devant le tribunal, avec 22 décisions de remise en état prononcées.

Pour le ressort de Béziers, 181 procédures ont été engagées sur la même période.

La cour d'appel a, quant à elle, reçu environ 1 800 dossiers, dont 1 200 ont pu être traités.

Cette instance permet de dresser un état des lieux, de partager les pratiques entre communes et de présenter les données relatives aux procédures engagées.

Après une première édition organisée à Mireval en 2024, le comité de pilotage 2025 s'est à nouveau tenu dans la commune, à la demande de l'État.

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Historiquement, les cabanes étaient implantées sur des terres agricoles ou naturelles et servaient à des usages ponctuels, notamment liés à la chasse, à la pêche ou à l'activité agricole. Construites en matériaux légers, elles avaient une fonction de stockage ou d'abri temporaire.

Au fil du temps, certaines de ces installations ont évolué vers des occupations à usage d'habitation, sous forme de constructions en dur, de chalets, de mobil-homes, de caravanes ou d'extensions non autorisées. Ces situations constituent des infractions au droit de l'urbanisme, lorsqu'elles sont implantées sans autorisation sur des terrains non constructibles.

### RÔLE DES COMMUNES ET DE L'ÉTAT

Les communes sont tenues de constater et signaler les infractions aux règles d'urbanisme sur leur territoire. En l'absence de remise en état volontaire, les dossiers peuvent être transmis à l'autorité judiciaire.

Les collectivités sont accompagnées par les services de l'État, notamment la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), qui apporte un

appui technique. Dans ce cadre, des outils de détection reposant sur l'analyse comparative de vues aériennes sont utilisés afin d'identifier l'apparition de nouvelles constructions ou modifications non autorisées.

Chaque commune dispose d'un référent "cabanisation". À Mireval, cette mission est assurée par l'adjoint au maire en charge du pôle urbain.

### INSTANCE DE COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Le comité de pilotage réunit les représentants de l'État, les autorités judiciaires et les acteurs de terrain. Y participent notamment le préfet, les procureurs compétents pour les ressorts de Montpellier et de Béziers, des représentants de la DDTM, des forces de sécurité, ainsi que les maires et leurs référents communaux.

La réunion du 2 décembre a permis de présenter les données chiffrées de l'année 2025, issues des procédures suivies par les parquets.

### PROCÉDURES LONGUES MAIS SUIVIES

Les échanges ont rappelé que les procédures liées aux infractions d'urbanisme peuvent s'inscrire dans un temps judiciaire long, en raison des enquêtes, recours et voies d'appel possibles.

Les services de l'État ont souligné la continuité du suivi des dossiers, depuis leur constatation jusqu'à leur traitement judiciaire.

Cette réunion a ainsi permis de partager les expériences des communes et de rappeler le cadre juridique applicable en matière de cabanisation. ●

# LE SONNET D'EULALIE : DE NOUVEAUX LOGEMENTS AU CŒUR DU VILLAGE

**Le site de l'ancienne maison de retraite Le Valmy accueille désormais un nouvel ensemble immobilier, la résidence Le Sonnet d'Eulalie. Les travaux étant achevés depuis la fin de l'année 2025, les premiers occupants ont commencé à s'installer au cours du mois de décembre.**

Implantée sur l'emprise de l'ancienne maison de retraite Le Valmy, la résidence Le Sonnet d'Eulalie se compose de trois bâtiments regroupant 59 logements.

La programmation comprend 31 logements de type T2, 23 logements de type T3 et 5 logements de type T4, répondant à des besoins variés en matière d'habitat.

L'opération intègre également 86 places de stationnement, réparties afin d'accompagner l'arrivée des nouveaux habitants et de limiter l'impact sur le stationnement existant dans le secteur. ●



## MIREVAL, VILLAGE LABELLISÉ

**Dans le cadre de l'édition 2024-2025 du concours « Villes et Villages Étoilés », l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a attribué un label à 759 communes françaises, dont Mireval, distinguée au niveau 2 étoiles.**

Créé en 2009, le label « Villes et Villages Étoilés » vise à identifier les collectivités engagées dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne, notamment à travers la maîtrise de l'éclairage public. Cette distinction est soutenue par plusieurs partenaires nationaux, parmi lesquels le ministère de la Transition écologique, l'Office français de la biodiversité, la Ligue

## DEUX ÉTOILES !

pour la protection des oiseaux, la Fédération des parcs naturels régionaux, l'Association des maires de France, les Éco-Maires, l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement, la Société astronomique de France, ainsi que d'autres organismes institutionnels et associatifs.

À l'échelle nationale, les dépenses liées à l'éclairage public représentent environ 2 milliards d'euros par an. En 2014, ce poste comptait pour près de 40 % de la consommation électrique des communes.

À Mireval, la consommation liée à l'éclairage public était, avant 2021, de l'ordre de 250 000 kWh par an, pour une facture annuelle d'environ 30 000 euros. En 2023, cette consommation s'est établie à 126 000 kWh, pour une dépense de 27 000 euros.

Dans le département de l'Hérault, les communes de Mireval, Roquessels, Murviel-lès-Montpellier, Lunas et Prades-le-Lez ont obtenu le label au niveau 2 étoiles. ●

# CONCERTATION ENGAGÉE

## AVEC LES RIVERAINS DU CHEMIN DE L'OCTROI

Une réunion s'est tenue le samedi 13 décembre 2025 avec les riverains du chemin de l'Octroi. Elle faisait suite à un courrier transmis le 2 octobre 2025 par des représentants des habitants du secteur, signalant différentes évolutions et difficultés constatées sur cette voie.

Cette rencontre a été organisée dans un objectif de concertation, afin de partager les constats exprimés par les riverains et de présenter les premières pistes de travail envisagées par la commune.

Les riverains ont fait état d'une augmentation du nombre d'usagers du chemin de l'Octroi, en lien notamment avec la réalisation de nouvelles constructions, dont un lotissement de 13 logements, et avec des aménagements antérieurs dans le secteur, notamment autour du lotissement du Miradou.

Ils ont également souligné que certains aménagements récents de circulation, en particulier à l'est de la commune, ont conduit à un report de circulation sur le chemin de l'Octroi, utilisé comme itinéraire de déviation.

Par ailleurs, les échanges ont porté sur le respect de la limitation de vitesse à 30 km/h, en vigueur sur l'ensemble du village, ainsi que sur les conditions de stationnement, notamment pour les visiteurs. Les riverains ont également signalé des situations où les trottoirs sont utilisés comme zones de stationnement, entraînant des difficultés pour les déplacements piétons, ainsi



que la nécessité de sécuriser la sortie du lotissement du Miradou, rue des Flamants Roses.

### DES PISTES D'AMÉNAGEMENT ÉTUDIÉES

À la suite de ces constats, des réflexions techniques ont été menées par la commune afin d'identifier des solutions susceptibles de répondre aux

problématiques évoquées, notamment en matière de vitesse, de stationnement, de continuité des cheminements piétons et de sécurité aux abords du lotissement.

Des propositions d'aménagement ont été présentées aux représentants des riverains à la mi-octobre, puis examinées directement sur site afin d'en apprécier la faisabilité et la pertinence.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La réunion publique du 13 décembre avait pour objectif de présenter ces aménagements techniques à l'ensemble des riverains concernés, de recueillir leurs observations et leurs propositions, et d'envisager, le cas échéant, leur intégration dans le projet final.

Sous réserve des procédures et arbitrages techniques nécessaires, la réalisation des aménagements est envisagée au cours du premier semestre 2026. ●

# POLICE MUNICIPALE : DEUX AGENTS RECRUTÉS EN 2025

Au cours de l'année 2025, deux agents de la Police municipale ont quitté leurs fonctions à Mireval pour rejoindre d'autres collectivités, l'un en juin, l'autre en septembre. Ces départs ont entraîné l'engagement de procédures de recrutement afin d'assurer la continuité du service public et le maintien des missions exercées par la Police municipale sur le territoire communal.

Depuis le mois de septembre, un agent a ainsi intégré le service en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Un second recrutement est intervenu le 1<sup>er</sup> décembre, avec l'arrivée d'une policière municipale titulaire du grade de brigadier-chef principal, venant compléter l'effectif existant.

Ces recrutements ont été réalisés conformément aux besoins identifiés du service, aux cadres statutaires de la fonction publique territoriale et aux procédures réglementaires en vigueur.

## UN EFFECTIF STABILISÉ

La Police municipale dispose donc à nouveau d'un effectif opérationnel conforme à son organisation, composé d'agents de police municipale et d'agents de surveillance de la voie publique, permettant d'assurer les missions de proximité, de prévention et de surveillance confiées au service. ●



# ICI COMMENCE LA LAGUNE DE THAU

Depuis 2019, dans le cadre de ses actions d'éducation à l'environnement, Sète Agglopôle Méditerranée mène, avec l'appui de partenaires associatifs, un programme de sensibilisation aux enjeux liés aux eaux pluviales. Dans ce cadre, l'association ARDAM (Association Ressources et Développement des Activités et Métiers de l'Environnement) a été missionnée pour développer une action pédagogique intitulée « Ici commence la lagune de Thau ».

## INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉLÈVES

Ce programme donne lieu à des interventions pédagogiques auprès des élèves de CE2 des écoles du territoire de Sète Agglopôle Méditerranée.

le rôle des ouvrages de gestion des eaux, comme les bassins de rétention. Elles abordent également le lien entre les déchets jetés au sol en milieu urbain et leur impact sur les milieux naturels.

À Mireval, cette action s'est déroulée le 7 février 2025 à l'école élémentaire. Elle s'est conclue par la pose d'une plaque « Ici commence la lagune de Thau » dans la cour de l'établissement.

Les interventions visent à permettre aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement du réseau d'eaux pluviales, le déplacement de l'eau de pluie, le cycle naturel de l'eau, ainsi que

## SENSIBILISATION DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans la continuité de ce travail mené avec les élèves, il était prévu d'installer des plaques « Ici commence la lagune de Thau » à proximité des grilles d'eaux pluviales, afin de rappeler le cheminement de l'eau et les enjeux associés à la protection de la lagune et du milieu marin.



À Mireval, quarante plaques ont ainsi été posées à différents endroits du village, à proximité des dispositifs de collecte des eaux pluviales, au cours de la dernière semaine de novembre 2025.

Cette signalétique s'inscrit dans une démarche de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux liés à la gestion des eaux pluviales. ●

# SERVICE ENFANCE-JEUNESSE MIREVALAIS

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

**Quand Mikaël Marie-Claire parle du Service Enfance Jeunesse Mirevalais (SEJM), il ne commence ni par des chiffres ni par des dispositifs. Il évoque d'abord les relations humaines, le temps passé avec les équipes, et cette présence quotidienne auprès des enfants et des familles. Coordinateur du service depuis sa création, il a accompagné, étape après étape, la structuration d'un service devenu aujourd'hui un repère pour de nombreux foyers mirevalais.**

Arrivé à Mireval à l'automne 2018, Mikaël découvre alors un service tout juste municipalisé. « tout était à construire », se souvient-il. Après un parcours professionnel débuté dans l'animation de quartier à Angers, puis poursuivi en région parisienne à la direction de structures enfance et jeunesse, il choisit de s'inscrire dans la durée à Mireval. « Je cherchais un projet où je pourrais m'investir sur le long terme, dans une commune à taille humaine », explique-t-il.

### UNE PRÉSENCE À CHAQUE ÉTAPE DE L'ENFANCE

Le SEJM accompagne aujourd'hui les enfants dès la maternelle et jusqu'à l'adolescence. Accueils périscolaires du matin et du soir, restauration scolaire, accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances, club ados, ludothèque, accompagnement des assistantes maternelles... le périmètre est large, parfois méconnu, mais central dans l'organisation du quotidien familial.

« Souvent, quand une famille arrive à Mireval, le premier contact, c'est nous », raconte Mikaël. Le service joue alors un rôle d'orientation : inscriptions scolaires, explication des dispositifs existants, liens avec les écoles. « On est là pour expliquer, rassurer, accompagner, surtout dans les premières années. »

Hors vacances scolaires, ce sont près de 200 enfants par jour qui fréquentent

les différents temps d'accueil. Une fréquentation stable, qui reflète des usages bien installés et une organisation désormais éprouvée.

### COORDONNER ET DONNER DU SENS AUX ÉQUIPES

Le rôle de coordinateur dépasse largement la gestion administrative. Mikaël se définit comme un maillon entre le terrain et l'organisation globale. « Mon travail, c'est de faire le lien : entre les équipes, les familles, les partenaires,

et le cadre dans lequel on évolue. »

Il insiste sur l'importance de valoriser le travail des agents, souvent discret mais essentiel. « Les équipes font énormément de choses, parfois sans s'en rendre compte. Il faut aussi savoir leur redonner du sens, leur montrer l'impact de leur travail. »

Depuis 2021, le service a engagé une politique active de formation, avec une douzaine de parcours financés. « Former, c'est investir sur le long terme. Aujourd'hui,





*plusieurs agents ont pu évoluer, se professionnaliser, être titularisés. »*

Le SEJM s'appuie désormais sur une équipe d'environ vingt-trois agents, aux profils complémentaires, permettant de couvrir l'ensemble des temps de vie de l'enfant.

### UNE VISION ÉDUCATIVE ASSUMÉE

Mikaël revendique une approche fondée sur l'égalité d'accès et l'autonomie des enfants. « *L'idée, c'est que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes services, quelle que soit la situation des familles.* »

Au-delà de l'organisation, il rappelle la dimension éducative du métier. « *On n'est pas là uniquement pour garder des enfants. On accompagne, on transmet, on aide à grandir.* » Une mission qui

s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, même s'il reconnaît que ce rôle reste parfois sous-estimé.

### PARENTALITÉ ET ÉVOLUTION DES BESOINS

Ces dernières années, Mikaël observe une évolution des attentes, notamment autour des questions de parentalité. « *On sent beaucoup de demandes autour de l'accompagnement, de la gestion des émotions, du lien parent-enfant.* »

Le service a ainsi développé des temps spécifiques, souvent autour du jeu, qu'il considère comme un formidable outil. « *Le jeu permet de créer du lien, de libérer la parole, sans jugement.* »

Parallèlement, le SEJM est associé aux réflexions sur l'avenir des équipements scolaires et périscolaires. « *On ne pense pas seulement à demain, mais*

*à très long terme. Ce qu'on construit aujourd'hui doit encore fonctionner dans quarante ou cinquante ans.* »

### CE QUI FAIT LA FIERTÉ DU SERVICE

Lorsqu'on l'interroge sur ce qui lui donne le plus de satisfaction, Mikaël n'hésite pas longtemps. « *Voir évoluer les équipes, voir les enfants grandir, et sentir la confiance des familles.* » Il évoque notamment les séjours ou les sorties, moments où les parents confient leurs enfants. « *Quand ils nous font confiance, c'est que le travail est là.* »

Pour résumer le SEJM, il décrit un service de proximité qui « *accompagne au quotidien les familles, les enfants, les jeunes et les professionnels. On est là tous les jours, dans les petits comme dans les grands moments.* » ●



## ESPACE JEUNE : TRAVAUX DE RÉNOVATION ACHEVÉS

**Des travaux ont été réalisés à l'Espace Jeunes de Mireval afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'utilisation de cet équipement communal. Engagés à l'automne 2025, ils ont porté sur plusieurs interventions techniques et d'entretien du bâtiment.**

Les travaux, débutés au cours du mois de novembre 2025, ont concerné plusieurs postes. Une isolation des combles a été réalisée afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment et de limiter les consommations énergétiques.

### UN FINANCEMENT PARTENARIAL

Les luminaires ont été remplacés pour proposer un éclairage plus adapté aux usages du lieu, et les radiateurs ont été changés dans le cadre de la modernisation des installations de chauffage.



Par ailleurs, un rafraîchissement de plusieurs espaces intérieurs a été effectué, comprenant des travaux de peinture ainsi que le remplacement des sols, contribuant à améliorer les conditions d'utilisation et d'entretien des locaux.

Cette opération a bénéficié d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, à hauteur de 3 598 euros, dans le cadre de ses dispositifs d'accompagnement des équipements dédiés à la jeunesse. ●

## LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE PORTE LE NOM D'AGNÈS SALVAYRE

**Une cérémonie s'est tenue à la fin de l'été à l'occasion du dévoilement de la plaque donnant le nom d'Agnès Salvayre à la ludothèque municipale. Un temps qui s'est déroulé en présence de représentants de la commune, de la famille et des proches d'Agnès Salvayre.**

Ancienne adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, Agnès Salvayre a participé, à partir de 2014, à la structuration des politiques municipales dans ce domaine. Elle a notamment contribué à la mise en place du Service Enfance-Jeunesse, en lien avec les partenaires institutionnels, les équipes éducatives et le tissu associatif local. Cette démarche a permis, entre autre, la signature du premier contrat Enfance-Jeunesse pour la commune.

Durant cette période, plusieurs dispositifs et actions ont été développés afin de



renforcer l'offre proposée aux enfants et aux jeunes du territoire. La création de la ludothèque municipale, la structuration des accueils de loisirs, l'accompagnement à la formation des animateurs, la mise en place du Conseil municipal des jeunes ou encore l'évolution de la restauration scolaire ont contribué à structurer une politique cohérente en direction des familles.

Ces orientations continuent aujourd'hui

de nourrir les actions menées par les services municipaux et leurs partenaires, au bénéfice des enfants, des jeunes et de leurs parents.

En attribuant le nom d'Agnès Salvayre à la ludothèque, la commune a souhaité inscrire durablement cette contribution dans l'espace public, à travers un équipement dédié au jeu, à la découverte et au lien intergénérationnel. ●



# GROUPE SCOLAIRE : RESTRUCTURATION EN VUE

**Engagée afin d'anticiper l'évolution des besoins scolaires et les contraintes réglementaires liées au bâti existant, une réflexion est en cours concernant la restructuration du groupe scolaire communal. Ce projet, actuellement à l'étude, s'appuie sur des diagnostics techniques et des temps de concertation associant les partenaires institutionnels et les usagers des écoles.**

Le groupe scolaire occupe une place importante dans la vie communale, tant sur le plan éducatif qu'urbain. Accueillant près de 300 élèves sur un même site, les écoles maternelle et élémentaire constituent un équipement structurant, utilisé quotidiennement par les élèves, les équipes éducatives, les agents municipaux et les familles.

Face au vieillissement des bâtiments et à l'évolution des usages scolaires et périscolaires, une réflexion a été engagée afin d'étudier les conditions d'une restructuration globale du site, visant à adapter les locaux aux besoins actuels et aux exigences réglementaires.

## UN SCÉNARIO DE RESTRUCTURATION DÉFINI

À l'issue d'études techniques et de plusieurs temps de concertation, menés avec l'appui du programmiste INECO, en lien avec la commune, les partenaires institutionnels — dont Sète Agglopôle Méditerranée et le CAUE de l'Hérault — ainsi qu'avec les usagers des écoles (élèves, personnels éducatifs, agents municipaux et parents d'élèves), un scénario de restructuration globale a été défini.

Ce scénario prévoit notamment une



mise aux normes des bâtiments, intégrant les exigences en matière d'accessibilité, de sécurité incendie et de performance énergétique, conformément aux réglementations en vigueur. Il inclut également une adaptation des espaces, avec la création ou la réorganisation de certains locaux (salle de motricité, espaces dédiés au personnel, extension du réfectoire), ainsi qu'une réflexion sur l'organisation des écoles maternelle et élémentaire.

Les espaces extérieurs font également l'objet d'une attention particulière, avec une réflexion portant sur la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de récréation, afin d'améliorer le confort d'usage et la gestion des eaux pluviales.

## UNE PROCÉDURE ENCADRÉE

Conformément à la réglementation applicable aux projets de cette ampleur, la commune prévoit le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre.

Un jury, composé d'élus et de professionnels qualifiés indépendants, sera chargé d'examiner les propositions et de sélectionner un projet ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre correspondante.

La durée globale de l'opération, incluant les phases d'études, de procédures et de travaux, s'inscrit

dans un calendrier pluriannuel.

## UNE DÉMARCHE DE PROGRAMMATION

Ce projet s'inscrit dans une démarche de programmation à long terme, visant à anticiper l'évolution des besoins scolaires et à adapter les équipements communaux aux contraintes techniques, réglementaires et fonctionnelles. ●

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Les inscriptions en petite section de maternelle, ainsi que les réinscriptions des enfants déjà scolarisés, se dérouleront du lundi 12 janvier au vendredi 20 février 2026.

Les dossiers peuvent être retirés et déposés auprès du Service Enfance Jeunesse Mirevalais, situé 6 rue Jules Ferry (portail gris). Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

Pour toute information complémentaire, le service est joignable par téléphone au 06 34 26 70 37 ou par courriel à [sejm@mireval34.fr](mailto:sejm@mireval34.fr)

## MENUS THÉMATIQUES INSPIRÉS DES RÉGIONS FRANÇAISES

De février à juillet 2025, les menus proposés dans les écoles du bassin de Thau s'inspirent des spécialités culinaires de différentes régions françaises. Cette programmation s'inscrit dans une démarche de diversification des repas servis en restauration scolaire.

Cette initiative a été travaillée dans le cadre des échanges menés au sein du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Mireval, en lien avec Thau Restauration, en charge de la restauration scolaire sur le territoire.

Chaque mois, un menu complet est proposé autour des spécialités d'une région française, permettant aux élèves de découvrir des plats et des produits associés à différents territoires :

- **Février** : Sud-Ouest,
- **Mars** : Île-de-France,
- **Avril** : Bourgogne,
- **Mai** : Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Juin** : Pays basque,
- **Juillet** : Normandie.

Ces menus thématiques permettent d'aborder, dans un cadre scolaire, des notions liées à la géographie, aux traditions culinaires régionales et à la diversité alimentaire, tout en respectant les équilibres nutritionnels définis pour la restauration scolaire.

## SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT : LES ACTIONS DU CMJ

Dans le cadre de leurs travaux, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont conduit plusieurs actions portant sur la sécurité aux abords des écoles et la sensibilisation à l'environnement. Ces initiatives ont été menées en lien avec les établissements scolaires et les services concernés.

### SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

La rue Jules-Ferry, fréquentée quotidiennement par les élèves, a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des travaux du CMJ.

Des aménagements et dispositifs existants ont été rappelés ou complétés, notamment par la mise en place de panneaux de signalisation, le renforcement des passages piétons et des marquages au sol, visant à améliorer la lisibilité des priorités piétonnes et à rappeler les limitations de vitesse en vigueur.

Par ailleurs, des panneaux rappelant l'interdiction de fumer aux abords des établissements scolaires, conformément à la réglementation, ont été installés à proximité des entrées des écoles.

### SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS

Du 22 au 27 septembre 2025, une se-



maine de sensibilisation au tri des déchets a été organisée dans les écoles et dans la commune.

Des animations pédagogiques ont été proposées aux élèves durant les temps de récréation et de pause méridienne, autour de la reconnaissance et du tri des déchets courants.

Un ramassage participatif s'est également tenu le 27 septembre, en partenariat avec l'association *Wings of the Ocean*, avec l'appui de bénévoles. Les déchets collectés ont fait l'objet d'un travail de caractérisation.



### QUELQUES CHIFFRES

À l'issue de cette semaine, les éléments suivants ont été relevés :

- environ **80 litres d'emballages** de goûters, majoritairement plastiques ou composites, collectés sur une semaine ;
- **2 703 mégots et 48,9 kg de déchets** ramassés en une heure lors de l'opération participative.

Ces actions ont permis d'alimenter les échanges menés dans les écoles autour de la gestion des déchets et des comportements associés. ●

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UN SÉJOUR INSTITUTIONNEL À PARIS



**Du 27 au 29 octobre 2025, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont effectué un séjour à Paris, dans le cadre d'un programme de découverte des institutions de la République. Ce déplacement avait pour objectif de permettre aux jeunes élus de mieux appréhender le fonctionnement des institutions nationales à travers des visites et des temps d'échanges.**

Au cours de ce séjour, les membres du CMJ ont visité l'Assemblée nationale. Ils ont notamment assisté à une séance de débats et découvert l'hémicycle, accompagnés par le député Sylvain Carrière, avec lequel un temps d'échange a été organisé autour du rôle d'un parlementaire et du fonctionnement de l'institution.

Le programme comprenait également une visite du Sénat, incluant le Palais du Luxembourg, ses jardins et l'hémicycle. Les jeunes conseillers ont ensuite partagé un moment d'échange avec le sénateur Hussein Bourgi, au cours duquel ils ont pu poser des questions sur les missions du Sénat et le travail parlementaire.

## UN TEMPS DE DÉCOUVERTE CULTURELLE

Le séjour a également comporté un temps de découverte de la capitale, avec une promenade sur la Seine en bateau-mouche, permettant aux participants d'observer plusieurs monuments parisiens.

Ce déplacement s'inscrit dans les actions menées autour du Conseil municipal des jeunes, dont l'objectif est de favoriser la compréhension des institutions et de la vie citoyenne. ●

## SQUARE PAUL-DOUMER : RÉFLEXION ENGAGÉE PAR LE CMJ

**Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a engagé une réflexion autour de l'avenir du square Paul-Doumer. Ce travail porte sur les usages actuels de cet espace public et sur les pistes d'évolution pouvant être envisagées.**



Dans le cadre de ses travaux, le CMJ étudie la possibilité de mener une démarche associant différents usagers du square, afin de recueillir des retours d'expérience et des attentes. Cette réflexion porte notamment sur les conditions d'usage du site par les enfants, les jeunes, les familles, les personnes âgées et les riverains.

Parmi les outils envisagés figurent l'organisation de temps d'échange et la diffusion d'un questionnaire, destinés à recueillir les avis des habitants sur cet espace public.

## UN PROJET EN PHASE D'ÉLABORATION

À ce stade, cette démarche se situe au stade de la réflexion et de l'étude. Les

éléments recueillis par le CMJ ont vocation à alimenter les échanges et à contribuer à une meilleure connaissance des usages et des attentes liés au square Paul-Doumer.

Les modalités et suites éventuelles de cette réflexion feront l'objet d'une information ultérieure. ●

## RETOUR SUR LES FÉÉRIES DE NOËL



**Les Fééries de Noël se sont déroulées le samedi 6 décembre dans les rues du village.**

Cette manifestation a été marquée par une parade, le passage du Père Noël et le déclenchement des illuminations devant l'Hôtel de Ville.

L'événement a réuni de nombreux habitants et a marqué le lancement des animations de fin d'année dans la commune.

L'organisation de cette soirée a associé le Comité des Fêtes de Mireval, l'ACVM ainsi que des bénévoles mobilisés pour l'occasion. ●



## ACCUEIL DES

## NOUVEAUX HABITANTS



**Un temps d'accueil des nouveaux habitants s'est tenu le samedi 22 novembre au matin à Mireval.**

Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux personnes récemment installées dans la commune de découvrir son fonctionnement et ses principaux services.

La matinée a débuté par un temps d'échange autour d'un café, suivi d'une présentation générale de la commune, abordant notamment les services municipaux, la vie locale et le tissu associatif.

Les participants ont également pris part à une visite de la cave coopérative, organisée dans le cadre de cette matinée de découverte. ●



# NOËL DES AÎNÉS : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL

**Le 9 décembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé le traditionnel Noël des aînés au Centre culturel Léo-Malet. Près de 300 personnes ont participé à cet après-midi, qui s'inscrit dans les actions menées par la commune en direction des seniors.**

À cette occasion, un spectacle proposé par la Compagnie Douce France, inspiré des années 1980, a été présenté au public. Les résidents de l'EHPAD "Les Jardins de Mireval" ont également pris part à cet événement.

À l'issue de la représentation, un goûter de Noël a été proposé aux participants.

Dans le cadre de cette action, les personnes n'ayant pas pu se déplacer en raison de leur état de santé ont également fait l'objet d'une attention à domicile, afin de leur permettre de participer, à distance, à ce temps de fin d'année.

Cette initiative s'inscrit dans les actions de solidarité et de lien social portées par le Centre communal d'action sociale de Mireval à destination des aînés de la commune. ●



## PROGRAMME DU CCAS POUR LES SEMAINES À VENIR

**Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose, au cours du mois de janvier, plusieurs animations et temps d'échange ouverts aux habitants. Ces activités s'inscrivent dans les actions menées en faveur du lien social et du bien-être.**

Pour le mois de janvier, le programme comprend notamment une après-midi créative autour de la galette des rois, organisée le jeudi 8 janvier, ainsi que des marches à rythme adapté, proposées chaque mercredi.

Un atelier mémoire est également programmé le jeudi 15 janvier.

Le jeudi 22 janvier, une sortie est organisée

à l'occasion de la réouverture du cinéma à Frontignan, avec un ciné-discut au cinéma Quai des Lumières.

Enfin, une rencontre-débat sur le thème des familles monoparentales se tiendra le vendredi 30 janvier à 18 h, au Foyer des Campagnes.

La participation à ces activités est soumise à inscription préalable.

Le programme mensuel du CCAS est affiché sur les panneaux d'information de la commune et diffusé sur les supports de communication municipaux, notamment le site internet de la Ville. ●

## LES PERMANENCES DU CCAS

Le CCAS est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 12h.

Téléphone : 04 67 53 81 89

Permanence de l'assistante sociale Mme Garry sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h .

Téléphone : 04 67 67 76 99.

Permanence infirmière RSA Mme Cage sur rendez-vous le deuxième mardi du mois et le quatrième vendredi.

Téléphone : 07 67 33 63 49

Permanence de la MLI pour les jeunes de 16 ans à 25 ans le troisième jeudi du mois

Téléphone : 04 67 18 50 60 ou 06 79 91 41 49

MA COMMUNE MA SANTE.  
Sur rendez-vous au 06 07 87 68 69 ou 09 72 56 78 26



## LES CURIEUX ET LES CURIEUSES PRENNENT PLACE SUR LE TOIT DU CCLM

**Depuis la mi-octobre, une installation artistique est visible sur le toit du Centre culturel Léo-Malet. Quatre silhouettes, composées de têtes et de mains, ont été installées en hauteur et sont visibles depuis la place et les rues avoisinantes.**

Intitulée *Les Curieux et les Curieuses*, cette installation est réalisée par l'artiste Agnès Rosse.

Elle s'inscrit dans le programme Balades artistiques en Méditerranée, porté et financé entièrement par Sète Agglopôle Méditerranée à l'occasion des 20 ans de l'agglomération.

Ce programme comprend un parcours de vingt œuvres contemporaines installées dans l'espace public, sur l'ensemble du territoire intercommunal, avec pour objectif de proposer des créations accessibles au plus grand nombre.

### UNE INSTALLATION VISIBLE DANS L'ESPACE PUBLIC

Les quatre figures, partiellement dissimulées, sont installées à une dizaine de mètres de hauteur sur le toit du bâtiment.

Leur implantation a été pensée en lien avec l'architecture du lieu, permettant une visibilité depuis plusieurs points du centre du village.

L'inauguration de l'œuvre s'est tenue en présence d'habitants et de visiteurs venus découvrir cette installation, désormais intégrée au parcours artistique proposé à l'échelle du territoire. ●





# CENTRE CULTUREL LÉO-MALET : POINT SUR LA SAISON 2025-2026

**La saison culturelle 2025-2026 du Centre culturel Léo-Malet a débuté à l'automne 2025. Depuis le mois de septembre, plusieurs spectacles et rendez-vous culturels ont été proposés au public, dans le cadre de la programmation annuelle.**

La saison s'est ouverte à la mi-septembre avec une soirée de présentation, suivie d'un spectacle de lancement.

Fin septembre, le centre culturel a accueilli un événement organisé dans le cadre des Internationales de la Guitare, avec la participation de nombreux musiciens réunis sur le parvis.

Au cours de l'automne, la programmation a également proposé des concerts et des spectacles de théâtre, notamment avec l'accueil de Hugh Coltman, ainsi qu'un seul-en-scène interprété par Bruno Putzulu, autour du texte Les Ritals de François Cavanna.

Le mois de novembre a également été marqué par un spectacle musical proposé par Les Frères Jacquard, ainsi



que par l'accueil d'une création présentée en partenariat avec le Théâtre Molière Sète.

En décembre, plusieurs spectacles ont été proposés, notamment dans le cadre des actions menées avec le Centre communal d'action sociale de Mireval, ainsi que pour le jeune public et la petite enfance.

## DES RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉS DÉBUT 2026

La programmation se poursuit au début de l'année 2026 avec plusieurs spectacles annoncés.

Le centre culturel accueillera notamment Daniel Villanova en janvier, ainsi qu'une pièce familiale de Fabrice Melquiot en février.

D'autres rendez-vous sont également prévus avec la compagnie EPSE-DANSE, la Compagnie du Capitaine, ainsi que de nouvelles propositions en partenariat avec le Théâtre Molière Sète, programmées jusqu'au printemps 2026.

## UN ÉQUIPEMENT CULTUREL COMMUNAL

Le Centre culturel Léo-Malet constitue un équipement culturel communal accueillant des spectacles, des actions culturelles et des temps de rencontre tout au long de l'année, en lien avec les partenaires artistiques et associatifs. ●

Toutes les infos sur : [cclm-mireval.fr](http://cclm-mireval.fr)



# UN CENTRE DE SECOURS MOBILISÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

**Le centre de secours de Mireval intervient sur un périmètre comprenant les communes de Mireval, Vic-la-Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone. Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers assurent des missions de secours aux personnes, de lutte contre les incendies et de protection des biens et de l'environnement.**

## LA REMISE ANNUELLE DES CALENDRIERS

Chaque année, une cérémonie est organisée à la caserne Valérie-Astier à l'occasion de la présentation du calendrier des sapeurs-pompiers. Ce temps institutionnel réunit les représentants des communes rattachées au centre de secours et les personnels du service.

L'édition 2025 correspondait à la dernière cérémonie présidée par le commandant Gilles Marcos, chef du centre depuis trente ans, avant son départ à la retraite prévu en février 2026, après quarante années d'engagement comme sapeur-pompier volontaire.

La réalisation du calendrier 2026 a été assurée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mireval, qui contribue chaque année à la mise en valeur des missions exercées par le centre.



## 5 JUILLET : L'INCENDIE DE LA GARDIOLE

Les 5 et 6 juillet 2025, un important incendie s'est déclaré dans le massif de la Gardiole, touchant un secteur situé entre Mireval et Fabrègues.

Le feu a parcouru une surface estimée entre 350 et 400 hectares de garrigue, dans un contexte météorologique marqué par des températures élevées, une végétation très sèche et des conditions favorables à la propagation rapide des flammes.

Face à l'ampleur du sinistre, près de 400 sapeurs-pompiers ont été mobilisés, issus de plusieurs centres de secours du département et de renforts extérieurs.

Les opérations ont mobilisé d'importants moyens terrestres et aériens, ainsi qu'un dispositif de coordination renforcé, afin de contenir la progression du feu et de protéger les zones habitées.

Les équipes sont intervenues sur un terrain accidenté, caractéristique du massif de la Gardiole, nécessitant une adaptation constante des stratégies d'intervention. La priorité a été donnée à la protection des habitations, des infrastructures et des axes de circulation, tout en luttant contre les différents fronts du feu.

Aucune victime n'a été recensée au cours de cet événement. Les habitations situées à proximité des zones touchées ont pu être préservées, grâce à la coordination des moyens engagés et à la continuité des opérations menées de jour comme de nuit. Après la maîtrise de l'incendie, le secteur est resté sous surveillance





renforcée pendant plusieurs jours, afin de prévenir toute reprise de feu.

Cet incendie s'inscrit dans une saison estivale particulièrement marquée par les feux de végétation, tant à l'échelle départementale que régionale, rappelant la vulnérabilité des espaces naturels méditerranéens face aux conditions climatiques extrêmes.

#### UN TEMPS INSTITUTIONNEL LE 29 AOÛT

Un temps institutionnel s'est tenu le 29 août à la caserne Valérie-Astier de Mireval, à l'issue des opérations menées lors de l'incendie des 5 et 6 juillet 2025 dans le massif de la Gardiole.

Cette rencontre a réuni les sapeurs-pompiers mobilisés durant l'intervention, des représentants du Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault, ainsi que des représentants des communes concernées par le sinistre.

Étaient notamment présents Éric Florès, contrôleur général et directeur départemental du SDIS de l'Hérault, ainsi que plusieurs cadres et chefs de centre.

Ce temps d'échange a permis de revenir sur le déroulement des opérations, d'évoquer la mobilisation des moyens humains et matériels, la coordination entre les différents services engagés, ainsi que les conditions d'intervention sur un incendie de grande ampleur en zone naturelle.

Il a également été l'occasion de rappeler le rôle des différents acteurs intervenus en appui des secours, notamment les forces

de sécurité, les services communaux, les associations et les acteurs locaux mobilisés durant la gestion de crise.

Ce rendez-vous s'inscrit dans une démarche de retour d'expérience, visant à analyser les interventions menées et à en tirer des enseignements utiles pour l'organisation des secours et la prévention des risques.

#### PRÉVENTION ET VIGILANCE EN GARRIGUE

Les incendies survenus durant l'été 2025 rappellent l'importance de la prévention et du respect des règles de sécurité en milieu naturel.

En période à risque, plusieurs consignes restent essentielles :

- ne pas jeter de mégots ou de déchets inflammables,
- éviter toute flamme en garrigue,
- respecter les obligations de débroussaillage autour des habitations,
- alerter immédiatement les secours en cas de départ de feu.

En cas d'urgence, le 112 reste le numéro de référence.

#### UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Le centre de secours de Mireval s'inscrit dans un maillage territorial de proximité, essentiel à la sécurité des habitants et à la protection des espaces naturels du littoral et de la garrigue. ●



# L'EAU AU MAROC : L'ENGAGEMENT DE "LA GOUTTE D'Ô" DEPUIS MIREVAL

**L'eau constitue aujourd'hui l'un des enjeux stratégiques majeurs du Royaume du Maroc. Ressource vitale, facteur de souveraineté nationale et condition essentielle du développement socio-économique, l'eau se trouve au cœur de défis multiples, exacerbés par le changement climatique, la croissance démographique et l'intensification des usages agricoles, urbains et industriels. Le Maroc évolue désormais dans un contexte de stress hydrique structurel, marqué par une raréfaction progressive des ressources et une forte vulnérabilité face aux aléas climatiques.**

Cette pression sur la ressource se reflète dans la baisse continue de la dotation en eau par habitant, passée de plus de 2 000 m<sup>3</sup> par an dans les années 1960 à environ 600 m<sup>3</sup> par habitant et par an aujourd'hui, un niveau largement inférieur au seuil international de stress hydrique fixé à 1 000 m<sup>3</sup> (France 2500-6000 m<sup>3</sup>/hab./an). Cette tendance place le Maroc parmi les pays les plus exposés à la pénurie d'eau au



niveau régional, avec des impacts directs sur la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, l'équilibre des territoires et la stabilité socio-économique.

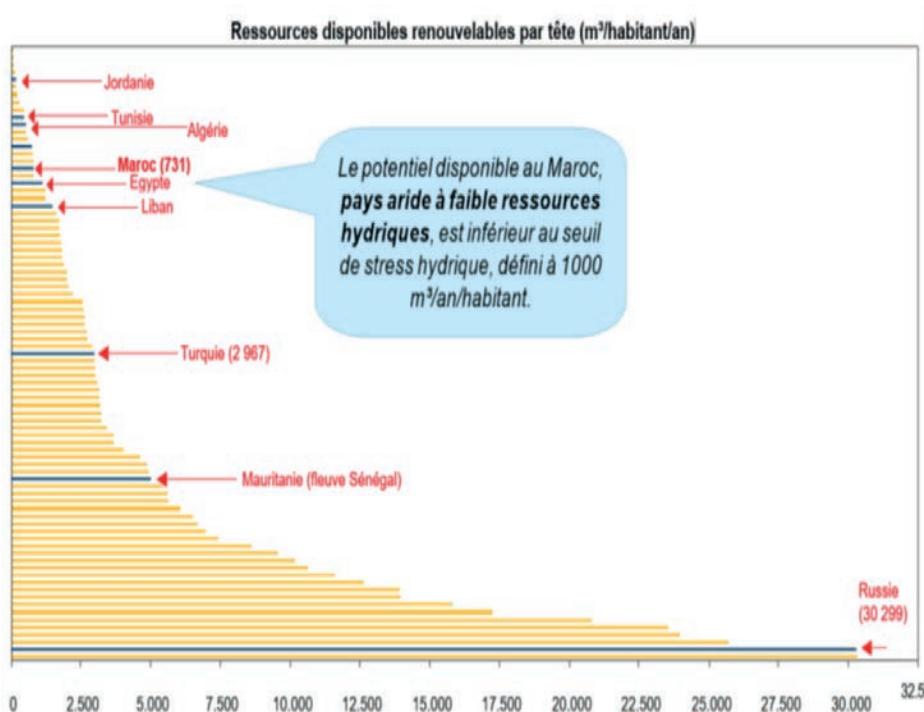
Face à cette situation critique, la gestion de l'eau ne peut plus se limiter à une logique de mobilisation ponctuelle des ressources. Elle nécessite une vision stratégique, intégrée et de long terme, capable de concilier satisfaction des besoins, préservation des écosystèmes et équité territoriale. Conscient de ces enjeux, le Maroc a engagé une profonde inflexion de sa politique de l'eau. Celle-ci repose désormais sur la diversification du mix hydrique, le développement des ressources non

conventionnelles — notamment le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées épurées —, la protection des nappes souterraines, ainsi que sur une gestion plus efficiente de la demande.

C'est dans ce contexte tendu que l'Association « La Goutte d'Ô » intervient au Maroc dans le cadre de programmes de Coopération Décentralisée, principalement sur deux territoires ruraux.

## LA PROVINCE DE TATA

Dans les communes, les augmentations de température exacerbent les sécheresses, la dégradation des sols et les incendies dans les écosystèmes





vulnérables comme les oasis.

Le projet engagé AROAKKA « Appui au renforcement de la résilience de l'Oasis d'AKKA, face aux effets du changement climatique » vise à mettre en lumière l'importance de la Gestion Globale de l'Eau pour la conservation et le maintien du système oasien, dont le fonctionnement écologique est intimement lié aux ressources en eau souterraines et superficielles.

Les ateliers participatifs tenus en octobre 2025 ont mobilisé élus, services techniques, AUEA, agriculteurs, coopératives, associations, femmes et jeunes. Ils ont permis d'élaborer un diagnostic territorial partagé à l'aide d'outils participatifs. Les résultats révèlent des défis communs : raréfaction de l'eau, dégradation des infrastructures traditionnelles, pression sur les nappes, faiblesse de la valorisation des eaux usées, gouvernance hydrique à renforcer.

#### LA PROVINCE D'AGADIR.

La commune de TADRART est située dans un territoire rural, sur la partie montagnarde de la province d'Agadir, versant Sud du Haut Atlas occidental à 110 km de la ville d'Agadir (Chef-lieu provincial). La zone abrite une population d'environ 4 530 hab. répartie sur les 26 Douars de montagne.

Le projet AGIRE-TADRART, se présente comme une réponse à un besoin en termes d'adduction de l'eau potable vers les douars (taux d'accès actuel à l'eau potable : 40%), mais aussi de l'eau d'irrigation dans une vallée dynamique et moteur d'une économie rurale locale. La Commune de TADRART s'efforce depuis plusieurs années de raccorder les douars marginaux en eau potable, notamment les localités de la vallée d'Assif El-Had qui offre à la fois un contexte de vie agricole rurale et aussi un site d'intérêt touristique.

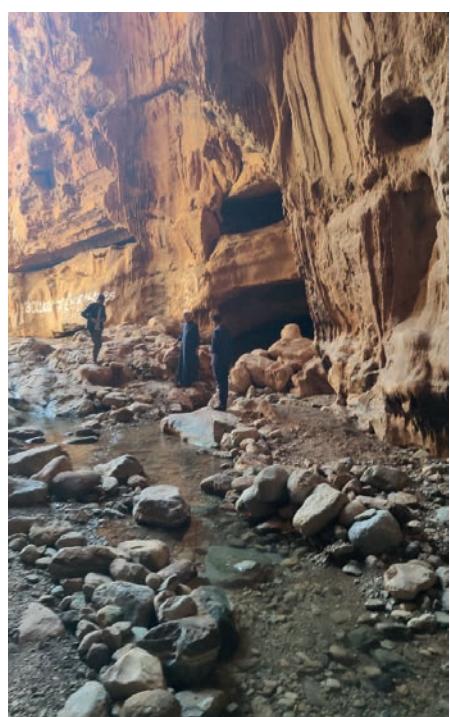
Le site du projet se caractérise par la présence d'un potentiel important de ressources souterraines issues d'une grotte en amont de la vallée et des eaux drainées dans l'ensemble du bassin versant.

Le projet « Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans la vallée de l'Assif El-Had – Commune territoriale de TADRART, Région de Souss Massa » représente une innovation en matière de démarche d'intervention pour la gestion participative des ressources en eau dans la zone. De fait il s'inscrit dans un processus de gestion, de sauvegarde d'une ressource hydrique sous la forme d'une masse d'eau karstique.

La Goutte d'Ô intervient en partenariat avec une équipe pluridisciplinaire

de chercheurs issus de l'Université Mohammed V de Rabat et de l'Institut Scientifique, spécialisés dans les domaines de l'hydrogéologie, de la géomorphologie, de la qualité de l'eau et de la gestion durable des ressources hydriques.

Portés par l'ONG La Goutte d'Ô et soutenus par plusieurs partenaires marocains et français (Région Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole, SM Garrigues Campagnes, Agence AERMC, Mireval), ces deux projets marocains constituent des initiatives pilotes pour répondre à la dégradation accélérée des ressources hydriques dans un contexte de sécheresse prolongée et d'intensification du changement climatique. ●



## ASSOCIATION LES RACINES DU CIEL

**L'association Les Racines du Ciel est née d'un chemin personnel et professionnel. En tant qu'accompagnante, j'ai longtemps transmis ces pratiques dans l'espace intime du cabinet, au fil des rencontres individuelles. Peu à peu est née l'envie d'ouvrir cet accompagnement à un cadre plus large, plus vivant, accessible à tous, pour permettre à chacun de découvrir ces outils de manière simple et collective.**

C'est ainsi qu'est née l'association Les Racines du Ciel, un espace de partage et de transmission inspiré de la médecine traditionnelle chinoise et des arts du Tao, des sagesse anciennes qui considèrent l'être humain dans sa globalité : le corps, l'esprit et l'énergie vitale.



Au cœur de notre démarche se trouve le Qi Gong, une pratique douce faite de mouvements lents, de respiration consciente et de présence à soi. Accessible à tous, le Qi Gong aide à renforcer le corps, à libérer les tensions et à favoriser la libre circulation de l'énergie, dans le respect du rythme de chacun.

Des temps de méditation taoïste sont également proposés. Ils invitent au calme intérieur, à l'apaisement du mental et à une meilleure écoute de soi. Ces pratiques simples permettent, au fil du temps, de cultiver plus de clarté, de stabilité et de sérénité dans le quotidien.

La médecine traditionnelle chinoise, qui inspire l'ensemble des ateliers, repose sur une vision globale de la santé, en lien étroit avec les saisons, la nature et l'équilibre des énergies. Elle nous rappelle que prendre soin de soi, c'est aussi apprendre à vivre en harmonie avec le monde qui nous entoure.

Les activités de Les Racines du Ciel sont ouvertes à tous, sans prérequis, dans un esprit de bienveillance, de simplicité et de partage. Que l'on vienne pour bouger en douceur, respirer, se recentrer ou simplement s'offrir un temps pour soi, chacun est le bienvenu ! ●

*Atelier mensuel de méditation : 1 dimanche matin par mois*

*Cours hebdomadaires de Qi Gong et méditation : tous les lundis à la halle des sports*

*Qi Gong : 19h30 // Méditation : 21h*

*Les Racines du Ciel, c'est une invitation à ralentir, à se reconnecter à l'essentiel et à cultiver, jour après jour, la vitalité, l'équilibre et la sérénité. ou par mail : asso.puravida@gmail.com*

## LAS FLAMENCAS : LA CULTURE ET LA PASSION DU FLAMENCO

**Depuis maintenant 11 ans, notre association Las Flamencas Sevillanas Gardiole fait vibrer Mireval ainsi que les villes et villages alentours au rythme du flamenco et des danses espagnoles.**

Au fil des années, une belle dynamique s'est installée. Nous proposons aujourd'hui des cours de Sévillane, Flamenco et Rumba pour enfants, adolescents et adultes, permettant à chacun de pratiquer sa passion dans un cadre convivial, respectueux et adapté à tous les niveaux, tous les mercredis, au Foyer des Campagnes de Mireval.

L'enseignement est assuré par Céline Daussan et Alexis Laurens, professeurs et chorégraphes, danseurs professionnels de flamenco, qui transmettent avec passion leur savoir-faire et leur amour de la danse.

### NOTRE ENGAGEMENT CULTUREL

Au-delà des cours de danse, nous sommes pleinement investis dans la vie culturelle lo-



cale. L'année 2025 a été particulièrement riche en danses et en partages, marquée par de nombreuses représentations : Prestations en EHPAD, animations au Moto-Park de Mauguio, Solstice d'été à Vic-la-Gardiole, notre repas-spectacle de fin d'année, Féra des Vendanges de Mireval, soirée Rabelaisiennes à la cave Rabelais, prestations au Mas Rouge de Vic-la-Gardiole, soirées à thème et accompagnement de groupes Gipsy, participation à la Parade de Noël de Mireval, marché de Noël des écoles de Mireval et organisation de notre loto annuel, le 11 janvier 2026.

Notre présence active sur les réseaux sociaux aujourd'hui, est indispensable, elle contribue à notre rayonnement et à notre visibilité dans tous le département.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique avec de nombreux projets : Représentations de danses, concours de danses, manifestations culturelles, soirées privées, journées à thèmes et notre repas-spectacle de fin d'année le Samedi 13 juin 2026 à Mireval.

Par son engagement artistique et humain, notre association contribue activement à la richesse culturelle de Mireval et des communes environnantes, poursuivant avec passion sa mission de transmission et de partage de la culture et des danses espagnoles. ●

Téléphone : 06 10 43 62 74 // Mail : lasflamencas.mireval@gmail.com // Facebook : Las Flamencas Sevillanas Gardiole // Instagram : @lasflamencassevillanasgardiole

# UNE MAISON POUR TOUS DYNAMIQUE MALGRÉ LES DÉFIS

**Le vendredi 20 décembre, les adhérents de la Maison Pour Tous (MPT) de Mireval se sont réunis pour leur traditionnelle Assemblée Générale annuelle. Entre bilan d'activités riche et transparence financière, l'association a réaffirmé son rôle central dans la vie du village.**



C'est dans une ambiance conviviale, à quelques jours des fêtes de fin d'année, que le bureau de la MPT a accueilli les membres et les élus pour faire le point sur l'exercice écoulé.

## UNE VITALITÉ ASSOCIATIVE INTACTE

Le rapport moral a mis en lumière une année 2025 particulièrement active. Des ateliers culturels aux sections sportives, la MPT continue de fédérer toutes les générations de Mirevalais. Le succès des événements phares de l'année a été salué, soulignant le travail remarquable des animateurs et l'implication sans faille des bénévoles, véritables piliers de la structure.

## GESTION TRANSPARENTE ET RESPONSABLE

Le point sur les finances a été marqué par l'annonce d'un léger déficit pour l'exercice écoulé. Loin d'être un signal

d'alarme, ce résultat a été présenté avec clarté par les responsables.

Ce décalage s'explique par la volonté de l'association de maintenir des tarifs accessibles au plus grand nombre malgré l'augmentation globale des coûts de fonctionnement. Un choix de solidarité assumé par le bureau : « La priorité reste la qualité de nos services et le lien social », a-t-il été rappelé. Grâce à des réserves saines, la pérennité de l'association n'est pas remise en cause, et des pistes d'optimisation sont déjà à l'étude pour 2026.

## CAP SUR 2026

L'assemblée s'est conclue par la présentation des projets à venir, avec l'ambition de continuer à innover et d'attirer de nouveaux adhérents. Il est à noter une nouvelle activité à la MPT, un atelier

« peinture/dessin/arts plastiques Ados pour les jeunes qui souhaitent apprendre et perfectionner leurs créativités avec Tess. C'est la 1ère année, nous avons 5 inscrits qui sont enchantés de cette parenthèse. Nous espérons que, progressivement, l'activité prendra plus d'essor les années à venir. C'est une tranche d'âge généralement pauvre en activité, à qui nous proposons désormais un espace créatif.

La soirée s'est prolongée, comme le veut la tradition, autour du pot de l'amitié, permettant aux participants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse avant de se quitter pour les congés de fin d'année.

La Maison Pour Tous prouve, une fois de plus, qu'elle reste le cœur battant du vivre-ensemble à Mireval. ●

# ASSOCIATION PURA VIDA



**L'association Pura-Vida continue de dispenser des cours hebdomadaires de Kundalini Yoga sur la commune de Mireval les mardis à 19h00 ainsi que sur Vic-la-Gardiole les mercredis à 17h00. Un cours de Yoga en replay enregistré via zoom est également disponible chaque semaine.**

Sachez que vous pouvez intégrer les cours tout au long de l'année et qu'aucun niveau n'est requis pour cette discipline. Une

séance de découverte vous est offerte afin de pouvoir essayer cette pratique en toute liberté. Dynamique et puissant, à partir de postures dynamiques et statiques, de respirations, d'exercices de relaxation et de méditation, ce type de yoga agit entre autres sur la souplesse de la colonne vertébrale et le tonus musculaire. Il agit spécifiquement sur l'équilibre mental et sur la force nerveuse, la gestion du stress, la maîtrise des émotions, la régulation du sommeil, le renforcement de la confiance en soi et le développement d'un esprit positif et créatif.

En parallèle des cours, l'association continuera de proposer chaque trimestre des matinées de Tantra & Kundalini Yoga ainsi que des bains sonores de Gong. ●

Retrouvez toutes les informations sur internet : [yoga-kundalini-montpellier.com](http://yoga-kundalini-montpellier.com). Ou sur la page Facebook de l'association

*Si vous avez la moindre question ou besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à contacter Lizote Papoz par tel : 07.62.72.46.58 ou par mail : [asso.puravida@gmail.com](mailto:asso.puravida@gmail.com)*

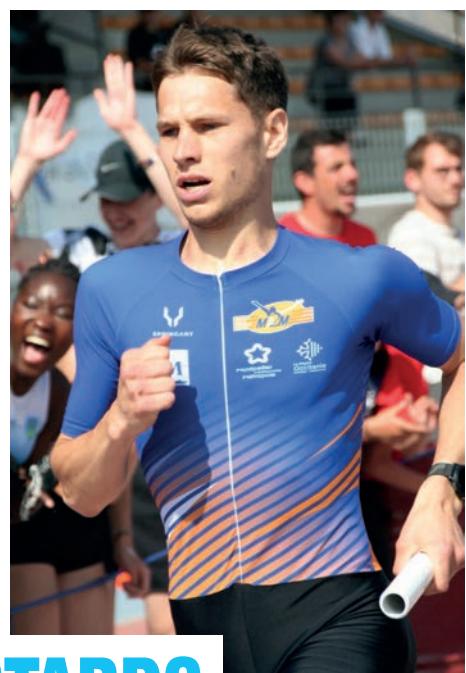
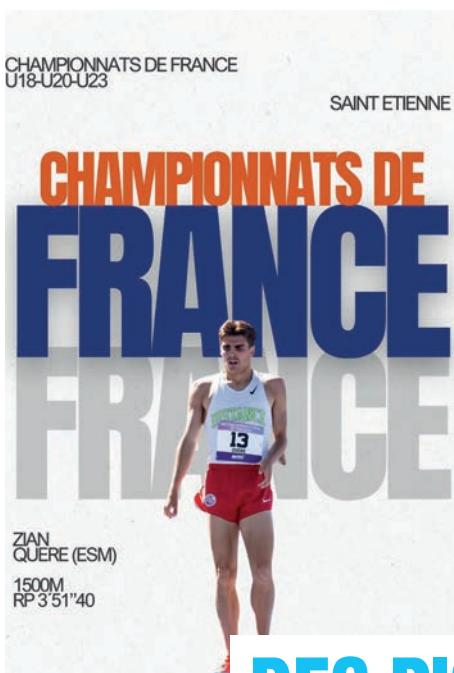
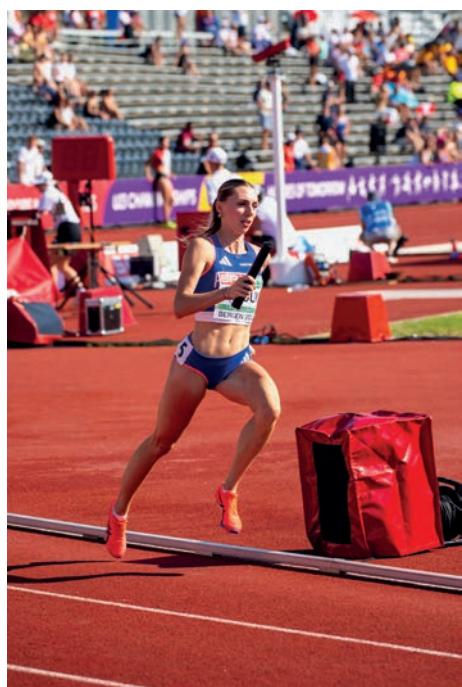
# LE MIREVAL GARDIOLE ATHLÉTISME EN BLEU-BLANC-ROUGE !

Bergen2025

Mathilde Descoux a porté le maillot de l'équipe de France, elle a représenté sa discipline aux championnats d'Europe U23 à Bergen en Norvège du 17 au 20 juillet avec le relais 4 \* 400m, où elles ont obtenu une belle médaille de bronze !

Elle a terminé la saison avec une sélection aux championnats de France Elite à Talence.

Encore une belle saison ! ●



**DES PISTARDS  
DE NIVEAU NATIONAL**



Mireval Gardiole  
Athlétisme

Tom Sanfilippo a participé aux championnats de France Open sur 800m, avec en série une belle victoire, preuve de son bon niveau au plan national.

Zian Quere s'est qualifié aux championnats de France U23 qui ont eu lieu du 18 au 20 Juillet à Saint-Etienne sur 1500m. ●

## DES ATHLÈTES INFATIGABLES !



**La famille Destres s'est fait remarquer sur diverses courses, avec notamment une victoire pour Christophe aux 1/2 finales des championnats de France de 5km et sur 10km en M2 et Abygaëlle Destres a gagné sa qualification pour les championnats de France de 5km.**

Ainsi, 3 athlètes, Christophe Destres, Abygaëlle Destres et Nourymanne Cherqaoui ont participé aux championnats de France de 5km !

Avec la meilleure performance française de tous les temps catégorie F60 sur 2000m steeple (9'46) et un temps de 2'54 au 800m, Gyptis Depestel

ramène deux médailles d'or des championnats de France Master à St Renan.

Dans un autre registre, Franck, « un fou parmi nous ! », véritable guerrier du trail, s'est élancé sur la mythique « Diagonale des Fous » pour 175 km et 10 500 m de dénivelé positif. ●

## DE NOMBREUX KIDS SUR LES NOUVELLES INSTALLATIONS

**Nos jeunes athlètes prennent plaisir à pratiquer sur le nouvel espace athlé du club.**

Fin juin, ils ont fini l'année en beauté avec la fête du Pass avec au programme :

- **Ateliers sportifs Parents/Enfants** : Une série d'activités sportives et ludiques où parents et enfants pourront participer ensemble, une excellente opportunité de partager un moment sportif en famille.
- **Remise des livrets "Pass'Athlé" et badges aux enfants** : Nous avons remis aux enfants leur livret Pass'Athlé ainsi qu'un badge en reconnaissance de leur engagement et de leurs efforts tout au long de l'année.
- **Apéritif / Barbecue partagé : après l'effort, le réconfort !** Ce fut un moment convivial pour échanger et clôturer ensemble cette année athlétique.

Malgré la chaleur accablante, enfants et parents se sont régalés avec des ateliers parents - enfants, la remise des livrets "Pass Athlé" et des badges et un repas autour d'un barbecue à l'ombre des pins.

Dès la rentrée, le nombre d'enfants inscrits au club a augmenté, encore merci à la Ville de Mireval pour l'aménagement de l'espace athlé en synthétique ! ●



## LE RUNNING SOUS LA HOULETTE D'EDDY MARTINOL

**Convivialité et progression de tous sont les deux moteurs qui contribuent au dynamisme et à la réussite du groupe.**

Avec la nouvelle organisation du Run2K le 28 septembre dans la Gardiole, l'année a bien été lancée. Chaque semaine, deux entraînements spécifiques sont dirigés par le coach en soirée et les sorties nature s'organisent le week-end. ●





## UN NOËL MAGIQUE POUR LES PLUS JEUNES DE L'AS MIREVALAISE

**Le mercredi 17 décembre, l'AS Mirevalaise a organisé son traditionnel arbre de Noël à destination des jeunes licenciés des catégories U5 à U9.**

Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur, qui a fait le bonheur des plus petits... comme des plus grands.

Entre rires, sourires et animations, les enfants ont pleinement profité de ce moment festif, reflet de l'esprit familial qui anime le club. Le point d'orgue de cette journée restera sans aucun doute la venue très attendue du Père Noël, arrivé les bras chargés de cadeaux, pour le plus grand émerveillement des jeunes footballeurs, les yeux brillants de joie.

Chaque enfant est reparti avec de belles attentions :

- un ballon de foot aéroglyisseur,

- un mug aux couleurs de l'ASM,
- ainsi qu'une box remplie de gourmandises, de quoi prolonger la magie de Noël à la maison.

Cette fête, unanimement saluée par les familles, n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, le soutien des parents, et l'enthousiasme commun-

nicatif des enfants.

L'AS Mirevalaise confirme une nouvelle fois son attachement à créer des moments de vie forts, au-delà du football, et à offrir aux plus jeunes un cadre chaleureux et bienveillant.

L'ASM : un petit club, une grande famille. ●





## L'AS MIREVALAISE DISTINGUÉE AU PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

**4 étoiles et 4<sup>e</sup> club de l'Hérault : une reconnaissance du travail éducatif du club.**

L'AS Mirevalaise s'est illustrée cette saison par une distinction majeure au Programme Éducatif Fédéral (PEF) de la Fédération Française de Football.

Pour la saison 2024-2025, le club a obtenu le niveau 4 étoiles, se hissant à une remarquable 4<sup>e</sup> place départementale dans l'Hérault.

Cette reconnaissance vient saluer l'engagement quotidien du club en faveur d'une formation globale des jeunes, alliant pratique sportive, valeurs citoyennes et développement personnel.

Cette distinction a été célébrée Lundi 8 Décembre, lors d'une soirée officielle organisée par le Crédit Agricole Languedoc, en présence de nombreux acteurs du football régional et national :

- le District de l'Hérault de Football,
- la Ligue Occitanie de Football,
- ainsi que deux joueurs professionnels du Montpellier Hérault Sport Club, Lucas Mincarelli et Théo Chennahi,

dont la disponibilité et la proximité ont marqué les jeunes licenciés et les éducateurs présents.

### FORMER DES JOUEURS... ET DES CITOYENS

Créé en 2014 par la Fédération Française de Football, le Programme Éducatif Fédéral accompagne chaque saison plus de 700 000 jeunes licenciés, âgés de 5 à 18 ans, au sein de plus de 3 200 clubs.

Le PEF repose sur six grands axes éducatifs :

- la Santé,
- l'Engagement citoyen,
- l'Environnement,
- le Fair-play,
- les Règles du jeu et l'Arbitrage,
- la Culture.

Ces thématiques permettent de transmettre bien plus que des compétences sportives : elles participent à la construction de citoyens responsables, respectueux et conscients de leur rôle au sein d'un collectif.

Cette distinction met également en lumière la qualité de l'encadrement au sein de l'AS Mirevalaise.

Le club peut s'appuyer sur une équipe éducative solide, avec 85 % d'éducateurs diplômés, engagés dans une démarche pédagogique exigeante et bienveillante.

Rejoindre l'AS Mirevalaise, c'est intégrer un environnement où le football est un outil d'épanouissement, de transmission de valeurs et de partage.

Fidèle à son identité, le club demeure un acteur local engagé, attaché à l'accompagnement des jeunes, sur le terrain comme en dehors.

L'AS Mirevalaise remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires, éducateurs et institutions qui soutiennent son projet éducatif :

Leur soutien contribue pleinement à la dynamique positive et ambitieuse du club.

L'ASM : un petit club, une grande famille. N'hésitez pas à nous rejoindre.. ●

# ÉTAT CIVIL

## Mai > Décembre 2025

### NAISSANCES

Jules, Pierre, Thomas **HESPEL** ;  
Noa, François, Christophe **SUBLEMONTIER** ;  
Nakham, Leveen, Nathan **GOMEZ BALIARDO** ;  
Fanny, Félicia, Marjorie **DAURÈS TERUEL** ;  
Giulio, Carlos, Alan **MONTEIRO** ;  
Maxence, Maylone, Matt **GOMES** ;  
Mattéo **DENOUEIX** ;  
Livio **SERIES** ;  
Éléna, Caroline, Audrey **PUECH** ;  
Stellan, Johan **PEREZ** ;  
Éléa, Juliette, Alice **DOUTRE** ;  
Swan, Louka **VALDEYRON** ;  
Noélia, Angelique, Aurore **SILGADO** ;

### MARIAGES

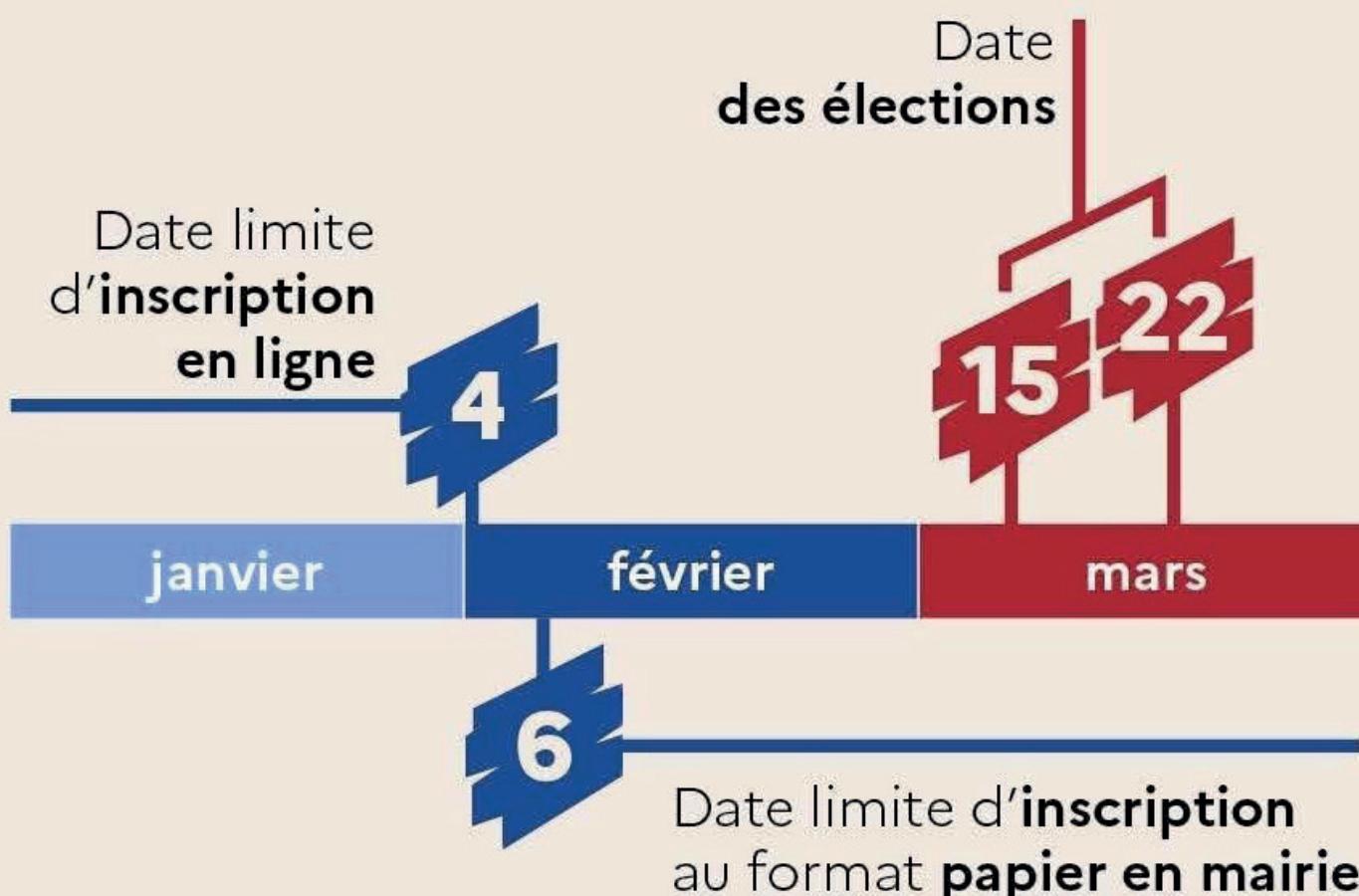
Nicolas **BOISSERON** & Audrey **VASSALLO** ;  
Mathieu **GALLION** & Loïs **CHOLLET** ;  
Sylvain **SERIES** & Elisabeth **MILANDOU** ;

### DÉCÈS

Eliette, Marie, Augustine **JOURNET** (veuve **ALBOUY**) ;  
Roger, Ernest **RUELLE** ;  
Valentin, Georges, André **DUMONNET** ;  
Georges, Gérard **KINT** ;  
Christian, Pierre, Gaston **BOUISSET** ;  
Michel **DEPAEPE** ;  
Jean-Claude **LE DANTEC** ;  
Georges, Henri, Jacques **DARRIGADE** ;  
Raymonde, Roch, Andrée, Emilie, Ghislaine **SEGALA** ;  
Antoine **MICELI** ;  
Guy, Auguste **REY** ;  
José **CABEZAS** ;  
Stéphanie, Josette **LLORET** ;  
Hector, Ulysse, Robert **MOREZ** ;  
Nymphe, Danièle **SPINA** ;  
André, Lucien, Louis **BARRAQUIER** ;  
Denise, Berthe, Louise **GUELZEC** (veuve **WIKART**) ;  
Odette, Léonie, Claudine **TREMBLAY** (veuve **GOSSELIN**) ;  
Marguerite, Céline, Aline **MOUGINOT** (veuve **VALTHIER**) ;  
Andrée, Denise **VIDAL** (veuve **BRINGUIER**) ;  
Richieri **MICIELIN** ;  
Hermine, Marie **SERVANT** (veuve **SEPTIER**) ;  
François **MICELI** ;  
Liliane, Michelle **NEUVILLIERS** (veuve **CHOISY**) ;  
Marcel, Michel, Léo **CORSO** ;  
Marcelle, Gabrielle, Rosa **VAYSSE** ;

# Date limite d'inscription

## sur les listes électorales



# AGENDA

## JANVIER

### Samedi 31

- Théâtre d'impro : "Kobayashi Maru"

## FÉVRIER

### Dimanche 1<sup>er</sup>

- Trail de Mireval

### Samedi 7

- Conférence (association les Racines du Ciel)

### Dimanche 8

- Loto (association l'école des Ailes)

### Samedi 14

- Théâtre en famille : "Les séparables"

### Lundi 16

- Don du Sang

### Vendredi 20

- Danse : Epsedanse

## MARS

### Dimanche 1<sup>er</sup>

- Fête Grands-mères : distribution de fleurs

### Vendredi 6

- Tablao (association Las Flamencas)

### Dimanches 15 & 22

- Élections municipales

### Samedi 28

- Danse : Epsedanse

### Dimanche 29

- La Mirevalaise (rando VTT)

## AVRIL

### Samedi 4

- Théâtre d'impro : pièce improvisée

### Lundi 6

- Chasse aux œufs

### Mardi 7

- Théâtre amateur d'Ombres et couleurs

### Jeudi 9 & Vendredi 10

- Vente de fleurs et de plants (association École des Ailes)

### Vendredi 10

- Théâtre : "Brioches & Révolution !"

### Samedi 11

- Vide-Grenier (association Le Dojo du Becarut)

### Dimanche 12

- La Dictée
- Pétanque : concours fédéral

## MAI

### Lundi 4

- Don du Sang

### Vendredi 8

- Commémoration (81<sup>e</sup> anniversaire Victoire 1945)

### Samedi 9 & Dimanche 10

- Journées artisanales

(association Maniceram & Mosaicartiste)

### Jeudi 14 > Dimanche 17

- Tournoi de football : la ligue des Petits Princes

### Dimanche 17

- Pétanque : concours fédéral

### Jeudi 21

- Danse : "Déplier" Virginie Dagneaux

### Vendredi 22

- Kermesse des écoles

### Samedi 23 & Dimanche 24

- Le Fougasset

### Samedi 30

- Rues en fête

## JUIN

### Vendredi 5 > Dimanche 7

- Fête locale

### Dimanche 14

- Pétanque : concours fédéral

### Jeudi 18

- Commémoration (82<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin)

### Vendredi 19

- Fête des écoles

## JUILLET

### Mardi 14

- Fête Nationale

• Saison culturelle • Sport • Lotos • Citoyenneté • Animations • Solidarité • Festivités